



Jacques Gautier

Sénateur-Maire,
Vice-Président de la
Commission des Affaires
Étrangères, de la Défense
et des Forces Armées



Daniel Reiner

Sénateur de Meurthe et
Moselle, Vice-Président
de la Commission des
Affaires Étrangères, de
la Défense et des Forces
Armées

L'industrie d'armement terrestre constitue une industrie à part entière. Elle fut historiquement la raison d'être des premiers corps d'ingénieurs d'Etat, dont les ingénieurs de l'armement sont aujourd'hui les héritiers. Concentré du savoir-faire industriel et technologique français, elle diffuse auprès de nos partenaires l'excellence de nos matériels de pointe et contribue activement à nos exportations. L'alliance récente et prometteuse entre Nexter et l'allemand Krauss Maffei Wegmann est unanimement saluée comme un exemple à suivre de coopération européenne rapprochée.

Parce que l'Armée de terre est d'abord une armée d'hommes, l'industrie de défense terrestre place naturellement l'humain au cœur de ses processus. Beaucoup d'innovations récentes visent en effet à insérer le combattant dans un champ de bataille futur qui ne se limitera plus au seul environnement terrestre, mais sera étroitement connecté aux espaces aérien et maritime ainsi qu'au cyberspace. Le « Salon international de la défense terrestre et aéroterrestre » Eurosatory, qui s'ouvrira dans quelques jours, exposera certaines de ces avancées majeures dont un grand nombre d'entre elles sont directement issues de la recherche civile : robotique, réalité augmentée, exosquelette et aide à la mobilité en particulier.

Comme affichée dans le Livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale de 2013 et désormais fédérée par le programme Scorpion, la modernisation de l'Armée de terre est à l'image de l'industrie de défense dans son ensemble : plus intégrée et plus interconnectée. Le présent numéro donne la parole à quelques-uns de ceux qui ont fait de l'équipement de nos forces terrestres un programme unique, cohérent et maîtrisé de bout en bout. Sans doute et comme ses homologues de l'aéronautique et du naval, l'industrie de défense terrestre doit par ailleurs s'adapter aux évolutions du contexte d'engagement des forces,

marqué notamment par une imbrication de plus en plus forte entre sécurité extérieure et sécurité intérieure. Le récent déploiement sur le territoire national est là pour le confirmer.

Rapporteurs sur l'équipement des forces pour la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, à laquelle nous appartenons l'un et l'autre depuis près de dix ans, nous suivons bien entendu de près ces évolutions. Par l'étude des dossiers mais aussi et surtout par le contact permanent avec les grands décideurs politiques, militaires et industriels et par les rencontres sur le terrain avec les hommes et les femmes qui servent au quotidien au sein de nos forces.

En exerçant avec indépendance et objectivité son rôle de suivi des grands programmes d'armement, la représentation nationale contribue à assurer que les armées disposeront des équipements adéquats pour remplir leurs missions. Les connaissances détaillées que nous avons acquises dans le cadre de nos fonctions de rapporteurs, notre dialogue constant avec les différentes administrations et entreprises du secteur de l'armement, nous permettent de défendre au mieux l'intérêt des armées, sans être soumis à d'autres contraintes que celles de rendre compte fidèlement de notre mission à la Nation. Dans un contexte de resserrement croissant des ressources financières, l'expertise parlementaire peut se révéler précieuse pour éclairer des arbitrages souvent serrés.

Du fait de son rôle institutionnel de supervision des programmes d'équipement des forces armées, la DGA est naturellement notre premier interlocuteur. Puisse cette coopération mutuellement fructueuse se poursuivre longtemps encore, dans le domaine terrestre comme dans les autres domaines, où les défis militaires, technologiques et industriels ne manquent pas. 📧